

1^{er} mars 2011

Présidence : Monsieur Olivier DELAPORTE, Maire

Etaient présents :

Mme DUCHESNE, M. SOUDRY, Mme d'ESTEVE, M. BARATON, Mme MAIGNE, M. BILDORFF, Mme NAPOLY, M. TURCK, M. TEYSSIER (*Adjoints au Maire*), Mme ROGER, M. GUILLAUME, Mme BARBARO, M. GIBLAIN, M. FRANQUET, M. SCHNELL, Mme GRELU, M. BRILLANT, M. FORGET, Mme MARADEIX (sauf point 21), Mme BOULANGEAT, Mme DARRAS, M. LEFEBURE, Mme TRINIAC, Mme OJEDA-COLLET, M. DUFOUR, M. DELCOURT, Mme DELAIGUE, M. BLANCHARD, M. CHAUMONT (*Conseillers Municipaux*).

Absents et excusés : Mme AUGERE (Maire-Adjoint), Mme LABORDE, Mme MARADEIX (point 21), M. FERRET, Mme DECKERT, Mme RAUNET (conseillers municipaux).

Procurations :

Mme AUGERE	à	Mme NAPOLY
Mme LABORDE	à	M. SOUDRY
M. FERRET	à	Mme DUCHESNE
Mme DECKERT	à	M. LEFEBURE
Mme RAUNET	à	M. DELCOURT

Secrétaire de séance : Mme OJEDA-COLLET (*Maire-adjoint*)

*

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

- 1.** Approuve le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 14 décembre 2010.

A l'UNANIMITE de membres présents et représentés: 35 voix

AFFAIRES VIE SOCIALE ET FAMILLE

- 2.** Décide d'adopter les tarifs pleins des différentes prestations de la restauration des aînés à compter du 1^{er} juillet 2011.

A la MAJORITE des membres présents et représentés

Pour : 30

Abstentions : 5 – M. DELCOURT, Mme DELAIGUE, Mme RAUNET, M. BLANCHARD, M. CHAUMONT

- 3.** Décide de fixer les tarifs 2011/2012 de la restauration scolaire applicable à compter du 5 septembre 2011.

A la MAJORITE des membres présents et représentés

Pour : 30

Abstentions : 5 – M. DELCOURT, Mme DELAIGUE, Mme RAUNET, M. BLANCHARD, M. CHAUMONT

- 4.** Décide de fixer les tarifs 2011/2012 de la restauration municipale applicable à compter du 5 septembre 2011.

A la MAJORITE des membres présents et représentés

Pour : 30

Abstentions 5 – M. DELCOURT, Mme DELAIGUE, Mme RAUNET, M. BLANCHARD, M. CHAUMONT

- 5.** Décide de fixer le tarif du circuit de ramassage du domaine du Petit Beaugard à 2,15 €par jour et par enfants à compter du 5 septembre 2011

A la MAJORITE des membres présents et représentés

Pour : 30

Abstentions : 5 – M. DELCOURT, Mme DELAIGUE, Mme RAUNET, M. BLANCHARD, M. CHAUMONT

- 6.** Décide l'augmentation des tarifs pleins des activités périscolaires pour l'année scolaire 2011/2012 applicables à compter du 5 septembre 2011 et l'application du tarif journalier selon le quotient familial pour les régularisations lors d'absences justifiées.

A la MAJORITE des membres présents et représentés

Pour : 30

Abstentions : 5 – M. DELCOURT, Mme DELAIGUE, Mme RAUNET, M. BLANCHARD, M. CHAUMONT

- 7.** Arrête le montant de la participation des familles pour les séjours proposés par la ville pour l'année 2011, la proposition d'un abattement de 10 % à partir de deux enfants inscrits aux séjours et les modalités d'inscription aux séjours.

A la MAJORITE des membres présents et représentés

Pour : 30

Abstentions : 5 – M. DELCOURT, Mme DELAIGUE, Mme RAUNET, M. BLANCHARD, M. CHAUMONT

8. Décide d'attribuer les subventions 2011 de fonctionnement aux associations du secteur social.

A l'UNANIMITE des membres présents et représentés : 35 voix

URBANISME ET CADRE DE VIE

9. Approuve la modification du plan d'occupation des sols portant création d'un sous secteur UEC et mise à jour des dispositions générales du POS suite, notamment à la réforme du code de l'urbanisme de 2007.

A l'UNANIMITE des membres présents et représentés : 35 voix

10. Approuve le protocole d'accord pour le réseau Traverciel et autorise M le Maire à signer le dit protocole d'accord avec le STIF et le SMIRTOP.

A l'UNANIMITE des membres présents et représentés : 35 voix

11. Autorise M le Maire à déposer une demande d'autorisation de construire, d'aménager ou de modifier l'hôtel de ville recevant du public par la création d'un ascenseur dans l'hôtel de ville.

A l'UNANIMITE des membres présents et représentés : 35 voix

12. Approuve le projet de règlement du concours des balcons et jardins fleuris, de pérenniser le concours municipal ainsi que le règlement s'y référant, d'autoriser le Maire à signer le règlement de ce concours et à déterminer les contenus des lots à hauteur de l'enveloppe budgétaire prévue à cet effet, soit 1.000 €TTC.

A l'UNANIMITE des membres présents et représentés : 35 voix

AFFAIRES FINANCIERES

13. Compte tenu de la réforme sur la taxe professionnelle et de la réforme territoriale, décide pour l'année 2011 de retenir les taux d'impositions directes locales suivants :

- taxe d'habitation : 19,23 %
- taxe foncière (bâti) : 12,15 %
- taxe foncière (non bâti) : 67,74 %
- CFE : 21,02 %

A la MAJORITE des membres présents et représentés

Pour : 30

Contre : 5 – M. DELCOURT, Mme DELAIGUE, Mme RAUNET, M. BLANCHARD, M. CHAUMONT

14. Attribue les subventions de fonctionnement aux associations pour l'année 2011.

A l'UNANIMITE des membres présents et représentés : 35 voix

15. Accorde sa garantie pour le remboursement d'un emprunt avec préfinancement d'un montant total de 3.533.000 euros que l'OPIEVOY se propose de contracter auprès de DEXIA, pour financer l'opération de construction de 27 logements locatifs sociaux avenue Pierre Corneille, selon les conditions énoncées dans la convention de garantie d'emprunt et autorise M. le Maire à signer la convention de réservation de logements.

A l'UNANIMITE des membres présents et représentés : 35 voix

16. Dans le cadre du marché d'entretien des bâtiments communaux, autorise M. le Maire à signer avec la société France CLAIRE, l'avenant n°2 au lot n°1 pour une plus value de 399,00 €HT annuelle, correspondant à une nouvelle prestation.

A l'UNANIMITE des membres présents et représentés : 35 voix

ANIMATION DE LA VILLE

17. Autorise M. le Maire à présenter une demande de subvention pour l'année 2011 auprès du Conseil général des Yvelines au titre de la promotion de la lecture publique hors bibliothèque.

A l'UNANIMITE des membres présents et représentés : 35 voix

18. Autorise M. le Maire à présenter une demande de subvention pour l'année 2011 auprès du Conseil général des Yvelines pour le théâtre de La Celle Saint-Cloud au titre de l'aide au spectacle vivant et à signer toute convention se rapportant à cette subvention.

A l'UNANIMITE des membres présents et représentés : 35 voix

19. Autorise M. le Maire à présenter une demande de subvention pour l'année 2011 auprès du Conseil général des Yvelines au titre de l'aide à l'organisation des salons d'art.

A l'UNANIMITE des membres présents et représentés : 35 voix

20. Approuve l'avenant n° 3 à la promesse de bail emphytéotique du 13 juin 2007 consistant à proroger le délai de réalisation des conditions suspensives d'un an, donc de proroger la promesse de bail d'un an, et autorise M. le Maire à signer cet avenant et à faire procéder aux formalités de publicité nécessaires.

A la MAJORITE des membres présents et représentés

Pour : 30

Abstentions : 5 – M. DELCOURT, Mme DELAIGUE, Mme RAUNET, M. BLANCHARD, M. CHAUMONT

21. Décide d'attribuer les subventions de fonctionnement aux associations culturelles pour l'année 2011.

A l'UNANIMITE des membres présents et représentés : 34 voix

22.Décide de donner mandat spécial à MM. Baraton et Turck, adjoints au Maire et à Mme Grelu, conseillère municipale pour représenter la ville au Carnaval de Beckum qui aura lieu du 5 au 9 mars 2011 (voyages compris).

A l'UNANIMITE des membres présents et représentés : 35 voix

AFFAIRES TECHNIQUES

23.Dans le cadre du marché de rénovation de la cuisine de l'hôtel de ville, autorise M. le Maire à signer avec la société Peintures Parisiennes, l'avenant n° 1 au lot 10, pour une plus value de 2.999,90 €HT, correspondant à de nouvelles prestations.

A l'UNANIMITE des membres présents et représentés : 35 voix

24.Dans le cadre du marché de rénovation de la cuisine de l'hôtel de ville, autorise M. le Maire à signer avec la société Astucia, l'avenant n° 2 au lot 8, pour une plus value de 86,00 €HT, correspondant à de nouvelles prestations.

A l'UNANIMITE des membres présents et représentés : 35 voix

25.Dans le cadre du marché de rénovation de la cuisine de l'hôtel de ville, autorise M. le Maire à signer avec la société Setco, l'avenant n° 2 au lot 7, pour une plus value de 9.072€ HT, correspondant à de nouvelles prestations.

A l'UNANIMITE des membres présents et représentés : 35 voix

26.Autorise Monsieur le Maire à signer avec la société Enerchauf, l'avenant n°3 au lot 1 du marché d'exploitation des installations thermiques des bâtiments communaux et à annuler et remplacer la délibération du 14 décembre 2010 portant sur le même objet.

A l'UNANIMITE des membres présents et représentés : 35 voix

27.Autorise M. le Maire à lancer un appel d'offres ouvert pour la maintenance et l'exploitation des installations thermiques des bâtiments communaux et de la piscine Corneille et de signer pour chaque lot, le marché avec l'entreprise présentant l'offre économiquement la plus avantageuse.

A l'UNANIMITE des membres présents et représentés : 35 voix

28.Autorise Monsieur le Maire à conclure avec la société présentant l'offre économiquement la plus avantageuse, un marché public de prestations de service de traitement d'eau à la piscine Corneille.

A l'UNANIMITE des membres présents et représentés : 35 voix

29. Autorise Monsieur le Maire à lancer une consultation pour un marché public de travaux de rénovation du théâtre municipal, niveaux 4 et 5, et de signer, pour chaque lot, le marché avec l'entreprise présentant l'offre économiquement la plus avantageuse.

A l'UNANIMITE des membres présents et représentés : 35 voix

Autorise Monsieur le Maire à solliciter auprès du Conseil général des Yvelines une subvention au taux maximal pour les travaux divers de gros entretien dans les écoles primaires et maternelles de la ville.

A l'UNANIMITE des membres présents et représentés : 35 voix

30. Autorise M. le Maire à lancer une consultation pour un marché public de constructions et de réparations dans les écoles primaires et maternelles selon la procédure adaptée et à signer les marchés subséquents avec, pour chaque lot, l'entreprise présentant l'offre économiquement la plus avantageuse.

A l'UNANIMITE des membres présents et représentés : 35 voix

31. Autorise Monsieur le Maire à solliciter du Ministère de l'Intérieur, de l'Outre-mer, des Collectivités territoriales et de l'Immigration, une aide exceptionnelle dans le cadre de l'action « aides exceptionnelles aux collectivités territoriales », partie de la mission relative aux « relations avec les collectivités territoriales » pour cofinancer le marché de travaux de réhabilitation extérieure de l'ancienne mairie, et de demander à M. le Maire de s'engager à utiliser cette aide, sous son entière responsabilité pour réaliser ces travaux.

A l'UNANIMITE des membres présents et représentés : 35 voix

32. Approuve le projet de convention administrative, technique et financière avec le SIGEIF pour l'enfouissement des réseaux du programme 2010, avenue Molière, tronçon LR Duchesne – Jules Verne (tronçon 1).

A l'UNANIMITE des membres présents et représentés : 35 voix

33. Approuve le projet de convention particulière de maîtrise d'ouvrage avec le SIGEIF pour l'enfouissement des réseaux du programme 2011, avenue Molière, tronçon Jules Verne – Place de Verdun (tronçon 2).

A l'UNANIMITE des membres présents et représentés : 35 voix

34. Approuve le programme 2011 de mise aux normes PMR des quais de bus de la ligne 28 et autorise M. le Maire à solliciter du Conseil Régional d'Ile de France et du Syndicat des Transports d'Ile de France, les subventions au taux maximum, et toute autre subvention, à trouver les financements complémentaires et à acquitter la TVA.

A L'UNANIMITE des membres présents et représentés : 35 voix

35. Approuve le programme 2011 portant sur la création d'une liaison douce reliant la cité administrative au quartier du bourg et autorise M. le Maire à solliciter du Conseil Régional d'Ile de France et du Conseil général des Yvelines, les subventions au taux maximum, et toute autre subvention, à trouver les financements complémentaires et à acquitter la TVA.

A L'UNANIMITE des membres présents et représentés : 35 voix

36. Autorise Monsieur le Maire à signer avec la société SEVESC l'avenant n°2 au contrat d'affermage pour valider le changement de la formule de révision, et à annuler et remplacer la délibération du 14 décembre portant sur le même objet.

A L'UNANIMITE des membres présents et représentés : 35 voix

37. Autorise M. le Maire à lancer un appel d'offres pour conclure un marché de prestations d'élagage et de bucheronnage avec la société présentant l'offre économiquement la plus avantageuse.

A L'UNANIMITE des membres présents et représentés : 35 voix

38. Prend acte du rapport annuel d'activités 2008 de la concession de gaz du Syndicat Intercommunal pour le Gaz et l'Electricité en Ile de France.

A L'UNANIMITE des membres présents et représentés : 35 voix

39. DECISIONS MUNICIPALES

40. PREND ACTE des décisions municipales prises par le Maire en vertu de la délégation qu'il a reçue par le Conseil Municipal, conformément à l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales : n° 2010.31 du 25.11.2010, n° 2010.32 du 25.11.2010, n° 2010.33 du 25.11.2010, n° 2010.34 du 25.11.2010, n° 2010.35 du 25.11.2010, n° 2010.36 du 25.11.2010, n° 2010.37 du 25.11.2010, n° 2010.39 du 29.12.2010, n° 2010.40 du 30.12.2010, n° 2010.41 du 30.12.2010, n° 2011.02 du 06.01.2011, n° 2011.03 du 17.01.2011, n° 2011.04 du 19.01.2011, n° 2011.05 du 20.01.2011 et n° 2011.06 du 20.01.2011.

41.INFORMATIONS DIVERSES

- Monsieur le Maire :
 - informe de la tenue du prochain conseil municipal le mardi 24 mai 2011,
 - informe de l'acceptation par le syndicat Paris Métropole de l'adhésion de la Mairie de La Celle Saint-Cloud au sein de leur comité,

- Madame NAPOLY :
 - Rappelle le programme de la saison culturelle avec l'inauguration de l'exposition sur le chocolat le jeudi 4 mars et la quinzaine sur le jazz du 3 au 18 mars,

- Monsieur BARATON :
 - Signale l'article paru sur le lavoir des Gressets dans le magazine municipal,

- Monsieur TURCK :
 - Signale l'ouverture du restaurant « Au petit chez soi » par le nouveau locataire le 3 mars 2011,
 - Informe de l'organisation de la manifestation « Course en Fête » les 28 et 29 mai prochains,

- Monsieur TEYSSIER :
 - Informe d'un championnat de gymnastique les 5 et 6 mars 2011, réunissant plus de 700 gymnastes.

Le Maire

Olivier DELAPORTE
Conseiller général